

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **106 (1980)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

[14] La situation de l'employé peut être délicate, mais c'est lui qui est censé connaître les règles et les normes généralement admises dans sa profession. On attend donc de lui que non seulement il les respecte, mais les fasse connaître à son supérieur hiérarchique, qui ne pourra plus les enfreindre par négligence et qui dès lors devra assumer pleinement la responsabilité du choix qu'il aura fait en toute connaissance de cause.

[15] Les circonstances atténuantes sont le mobile honorable, la détresse profonde, l'impression d'une menace grave, l'ascendant d'une personne à laquelle on doit obéissance ou de laquelle on dépend, la tentation grave, la colère ou une douleur violente produites par une provocation injuste ou une offense imméritée, le repentir sincère, l'écoulement du temps et le jeune âge.

[16] Cela signifie surtout qu'il ne devait éprouver le moindre doute sur les raisons qu'il avait de se croire en droit d'agir.

[17] Cet extrait permet d'analyser le raisonnement entrepris par le juge lors de l'application de l'art. 20 CP. Le juge examine « ce qui se passe dans la tête de l'auteur » pour en faire un indice important de

la conscience que ce dernier pouvait avoir d'agir contrairement au droit. Le sentiment de l'auteur devient un indice important de sa conscience. Il n'y a là qu'une contradiction apparente entre le « sentiment » et « l'indice important », car le Code pénal suisse est influencé par le subjectivisme, c'est-à-dire qu'il admet aussi que la réalité ne s'offre à un sujet qu'en tant que produit de sa propre pensée, comme une forme de prise de conscience de ses propres états.

[18] Ce qui signifie que le rôle pratique de cette notion tend à être nul et qu'un risque qui s'est réalisé pourra difficilement être reclassé dans la catégorie des risques autorisés.

[19] Les prescriptions à observer sont particulièrement nombreuses dans le domaine de la construction et souvent elles sont fondées sur le droit public, ce qui signifie qu'elles ne peuvent être exclues contractuellement.

Adresse de l'auteur :
Etude Balli, Charpié & Gilliéron
Pierre Charpié, avocat
Rue Caroline 7
1003 Lausanne

Bibliographie sommaire

I. Ouvrages généraux

CLERC, F. : *Introduction à l'étude du Code pénal suisse*. Partie générale, 1942.

GERMANN, O. A. : *Schweizerisches Strafgesetzbuch*. Erweiterte 9. Auflage, 1974, Schulthess Verlag, Zurich.

— *Das Verbrechen im neuen Strafrecht*, 1942.

HAFTER, E. : *Lehrbuch des schweiz. Strafrechts*. Allgemeiner Teil, 2. Auflage, 1946.

LOGOZ, P. : *Commentaire du Code pénal suisse*. Partie générale. 2^e éd., mise à jour avec la collaboration d'E. Sandoz, 1976.

NOLL, P. : *Strafrecht I*. Allgemeine Lehren, 1974.

SCHULTZ, H. : *Einführung in den allgemeinen Teil des Strafrechts*. 3. Auflage, 1977.

SCHWANDER, V. : *Das Schweizerische Strafgesetzbuch*. 2. Auflage, 1964.

STRATENWERTH, G. : *Strafrecht*. Allgemeiner Teil. 2. Auflage, 1976.

THORMANN, Ph., VON OVERBECK, A. : *Das schweiz. Strafgesetzbuch. I. Allgemeine Bestimmungen*, 1940.

Bibliographie

Effets différés — Fissuration et déformations des structures en béton

Par R. Favre, M. Koprna et A. Radojicic. — Un livre 16×24 cm, broché, 224 pages, 131 figures (graphiques). Ed. Georgi, Saint-Saphorin, 1979. Prix : 38 fr. s.

L'objet de cet ouvrage est de présenter des méthodes de calcul permettant, au-delà de simples règles constructives ou empiriques, de mieux étudier le comportement des structures en béton à l'état de service. Sans vouloir minimiser les préoccupations de l'ingénieur face aux problèmes liés à l'état de ruine, nous savons que la qualité d'emploi ou servicabilité accapare de plus en plus maîtres d'ouvrage, ingénieurs projeteurs et entrepreneurs. En effet, étant donné la liberté accrue accordée au mode d'exécution en juxtaposant des parties de structures en béton d'âge et de cure très différents, on crée à priori une situation défavorable pour la qualité d'un ouvrage. D'autre part, en poussant toujours plus les calculs et le taux de travail des matériaux, on réduit les épaisseurs des structures, augmentant par cela le risque de fissuration et déformations excessives.

Extrait de la table des matières : Introduction. — Effets différés. — Fissuration. — Déformations. — Exemples numériques. Annexes :

Abaques des fonctions $\chi(t, t_0)$ et $\varphi(t, t_0)$; aides pour le calcul de la flèche de base a_e ; aide pour le calcul des caractéristiques des sections à Té; abaque des coef-

ficients k pour le calcul des flèches; sections rectangulaires; abaque des coefficients k pour le calcul des flèches; sections à Té.

Après Keynes : cinq grands économistes

Par Léonard Silk. — Un vol. broché, 14×19 cm, 296 pages. Editions de l'Organisation, Paris, 1978. Prix : 60 F fr.

Le tournant économique que nous vivons, sans toujours en connaître les origines et sans en prévoir les conséquences pour nous, incite à s'intéresser aux théoriciens de l'économie et à leurs théories. Le monétarisme, le libéralisme économique, les liens entre l'économie et les phénomènes sociaux : on en parle sans trop savoir de quoi il s'agit en pratique.

Aujourd'hui, les théories de Keynes, si elles sont souvent citées, ne sont plus unanimement acceptées par les économistes. L'ouvrage de L. Silk présente les idées, la carrière et la personnalité de cinq économistes de grand renom, qui se sont familiarisés avec la pensée de Keynes et ont tenté, chacun à sa manière, de lui donner des prolongements dans le monde d'aujourd'hui. Journaliste économiste au *New York Times*, l'auteur a su rédiger son livre dans une langue exempte de jargon tout en présentant avec rigueur ces cinq économistes : Paul Anthony Samuelson, Milton Friedman, John Kenneth Galbraith, Wassily Leontief et Kenneth E. Boulding.

Un éventail très large d'options de base, donc, où le lecteur essaiera de faire sa propre religion en ce qui concerne la meilleure façon d'appréhender le monde économique d'aujourd'hui pour mieux deviner ce qu'il pourrait être demain.

Quant à nous, nous retirons de ce livre l'impression qu'il n'existe pas de théorie s'appliquant fidèlement aux situations rencontrées dans le passé et de nos jours; l'élément irrationnel est loin d'être négligeable dans les péripéties qui secouent le monde de l'économie. Même les conceptions qui paraissent les plus surannées aux spécialistes d'aujourd'hui peuvent connaître un regain de faveur. L'ouvrage de L. Silk a le mérite de traiter également les éléments politiques et philosophiques qui interviennent dans les mécanismes de l'économie.

Design for Flying

Par David B. Thurston. — Un vol. relié, 20×24 cm, 274 pages avec de nombreuses illustrations. Ed. McGraw-Hill Book Company, New York 1979. Prix : Fr. 41.90.

Jusqu'à la dernière guerre mondiale, l'édition américaine et McGraw-Hill en particulier pouvaient s'enorgueillir d'une remarquable collection d'ouvrages consacrés à tous les aspects de la construction des avions. Cette tradition ne s'est malheureusement pas poursuivie après 1945, peut-être à cause du développement foudroyant des techniques aéronautiques.

L'ouvrage de D. Thurston en est d'autant plus remarquable, puisqu'il expose sous forme d'une synthèse lumineuse les divers éléments qui conditionnent

la construction des avions légers. L'auteur est particulièrement qualifié pour ce faire, puisqu'il est un des plus remarquables constructeurs d'avions des Etats-Unis, ayant dirigé la réalisation de seize types d'avions, allant du chasseur embarqué à des avions de tourisme, en passant par des amphibies.

Il ne s'agit pas d'un manuel de construction, mais d'un exposé des réflexions que doit faire un constructeur avant d'entreprendre le projet d'un nouvel avion. Comme le dit le titre, ces réflexions sont orientées vers l'utilisation future du type projeté; elles ne négligent toutefois pas des aspects majeurs, comme la rationalisation de la production, le recours aux techniques les plus modernes, les facteurs conditionnant l'homologation d'un nouveau type. C'est toutefois l'influence sur toutes les phases de vol des options prises par le constructeur qui constitue la partie la plus importante du livre — et la plus passionnante ! Il y a malheureusement trop peu d'ingénieurs dans notre pays qui sont dans le cas d'utiliser pratiquement le livre de Thurston. Toutefois, cet ouvrage constitue un indispensable complément aux connaissances de tous ceux qui ont affaire avec la construction ou l'homologation des avions. On peut même espérer qu'il contribue à susciter des vocations.

En outre, il est certainement intéressant pour les pilotes attachés à améliorer technique et sécurité du vol de connaître les éléments qui ont conduit le constructeur aux choix définissant l'avion qu'eux-mêmes pilotent.

Un livre qui trouvera une place en vue dans toute bibliothèque aéronautique !